



Réunion Audioconférence

du 16 mars 2020

CORONAVIRUS (COVID-19) INFORMATION DÉLÉGUÉS

PHASE 3

Réunion présidée par Monsieur MIRMAND, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, conjointement avec Monsieur VEAUX Directeur Général de la Police Nationale et de leurs collaborateurs RH et de l'action sociale.

MR MIRMAND nous confirme la Crise sanitaire avec le passage en phase 3 depuis samedi soir. Au niveau national, continuité du fonctionnement des services, en particulier les services prioritaires.

Le principe du maintien à domicile pour confinement est la règle pour les services non opérationnels par la mise en place du télétravail ou travail à distance SPAN ou NOEMIE et par la messagerie « NOMAD ».

Les agents du Secrétariat Général qui ne pourraient pas avoir accès à un travail dans les cas précités seront positionnés en ASA.

Les directeurs doivent mettre en place un système permettant d'assurer des relèves successives. Les missions et leurs modalités d'exécution doivent être adaptées :

- En réduisant les fonctionnaires présents dans les services,
- Les instructions ont été données aux directeurs des services pour déterminer les missions prioritaires :
 - Mission, gestion de crise pour l'administration centrale,
 - Organisation des élections (depuis le second tour a été reporté),
 - Etat major et de coordination et support des missions,
 - Action sociale, examen, concours (reporté depuis),
 - DNUM pour les systèmes informatiques,
 - Aux étrangers, accueil des demandeurs d'asile et prorogation de la durée des titres.

La consigne est de recevoir le moins possible de public, sauf pour les missions prioritaires. Il est demandé au préfet de continuer le fonctionnement des CERT en donnant une priorité au CNI et passeport, les autres CERT fonctionnant dans les limites des possibilités d'exercice mais n'étant pas prioritaires

INFORMATION DELEGUES

UNSA FASMI,
Autonome et indépendant



Réunion Audioconférence

du 16 mars 2020

Toutes les autres missions seront maintenues sous réserves des possibilités humaines et techniques.

Choix d'organiser un minima est un choix des chefs de service et à leur appréciation.

Le télétravail n'est pas possible pour toutes les fonctions. Il est ou sera possible pour la gestion de chorus mais ne le sera pas pour dialogue 2 vu la sensibilité des données personnelles que ce logiciel renferme.

Cette crise sanitaire pourrait durer plusieurs mois.

INTERVENTION DU DGPN:

Le fonctionnement de la DGPN et des directions qui en dépendent est organisé selon la nature des missions **en 3 groupes :**

- Missions permanentes et prioritaires,
- Missions nouvelles liées à la crise,
- Missions secondaires.

Pour les Missions support 2 objectifs :

- Le maintien et la préservation des effectifs,
- Le binôme est la règle,
- Télétravail et travail à distance doivent être généralisés.

Pour les missions opérationnelles :

- Limiter l'accueil au public,
- Fermer les Commissariat de secteur,
- Regrouper les GAV sur un même site,
- Appliquer la circulaire du ministère de la justice du 14 mars,
- Généraliser et informer les usagers sur les plaintes et auteurs,
- Pour la PAF, adapter ses services,
- P.J. priorité aux affaires essentielles et prioritaires,
- La vidéo conférence est le mode privilégié pour les présentations,
- La DCSP est en train de s'assurer des principes de commandement,
- Le Pré filtrage dans les locaux de police pour les usagers qui reçoivent beaucoup de public sera mis en place PC – CG mode dégradé.

INFORMATION DELEGUES

**UNSA FASMI,
Autonome et indépendant**



Réunion Audioconférence

du 16 mars 2020

Pour ma part, lors de cette audio conférence, j'ai confirmé une fois de plus mon mécontentement sur l'insuffisance de matériel de protection et en particulier des masques.

Une nouvelle fois, l'administration a admis que le port permanent pour les forces de l'ordre n'était pas possible, le stock étant insuffisant.

Si l'administration était cohérente, tous les collègues devraient être porteurs de masques dès qu'ils bossent et toute personne qui pénètre dans un service du Ministère de l'Intérieur devrait être porteuse d'un masque et être obligée de se laver les mains.

On en est loin et cela est inadmissible ! et dénoncé !

Le DGPN a fait le constat que nos organisations ne sont pas adaptées, on est loin de la « gestion courante » et celles heureusement plus rares post attentat et de la prise en charge des crises climatologiques importantes que nous sommes habitués à gérer.

Le covid 19 rentre dans une gestion de crise jusqu'alors inconnue en France...

La réponse sera collective et solidaire.

Une prochaine réunion devrait se tenir vendredi 20 mars 2020.

Philippe CAPON Secrétaire général de l'UNSA FASMI.

UNSA Police, affilié à l'UNSA,
25 rue des Tanneries
75013 PARIS
<http://police.unsa.org>
Email: secretariat@unsapolice.

INFORMATION DELEGUES

**UNSA FASMI,
Autonome et indépendant**